



ffgolf[®]
Ligue du
Centre-Val de Loire



3, 4 et 5 juillet 2022

Inter Régions Jeunes MIR

au Golf de la Baie de St Brieuc



Golf de la Baie de
**SAINT
BRIEUC**



AS GOLF
Baie de St-Brieuc

SOMMAIRE

- Règlement de l'épreuve page 3
- Planning du Championnat page 4
- Palmarès du Championnat page 5
- Renseignements sur le Golf de la Baie de St Brieuc page 6
- Renseignements sur les hôtels et la restauration page 7-8
- Informations générales page 9 à 14

FINALE INTERREGIONALE JEUNES U12 - BENJAMINS

Epreuve qualificative pour le Championnat de France des Jeunes

Date et lieu : Voir la Ligue

REGLEMENT PARTICULIER DE L'EPREUVE

Ce règlement complète les règlements généraux des épreuves fédérales.
Les conditions des règlements particuliers priment celles des règlements généraux.

CONDITIONS DE PARTICIPATION

Ouvert aux joueurs et joueuses amateurs de nationalité française **qualifiés par leurs Ligues. (Voir conditions de qualification régionale auprès de chaque Ligue)**

Non-ouvert aux joueurs et joueuses directement qualifiés pour le Championnat de France des Jeunes.

Exception : les joueurs sélectionnés pour les matchs en équipe de France de l'année en cours sont automatiquement qualifiés pour disputer la finale interrégionale.

Catégories d'âge :

U12	nés en 2010 ou après
-----	----------------------

BENJAMINS : 13 et 14 ans	nés en 2008 et 2009
--------------------------	---------------------

Distances de jeu :

Voir recommandations § 3.6-4

Epreuve "non-fumeur" :

Pendant un tour de toute compétition de jeunes, individuelle ou par équipes, il est interdit aux joueurs de fumer. Toute infraction sera assimilée à un comportement incorrect : voir § 1.2-2 (5)

Chariots électriques et appareils de mesure de distance interdits : voir § 1.2-2 (8)

Cadets :

Pendant tout le déroulement de ce championnat, les cadets ne sont pas autorisés.

Accompagnateurs :

Pendant tout le déroulement de ce championnat, les accompagnateurs quels qu'ils soient, parents, entraîneurs, dirigeants de Ligues ou de Clubs, etc... devront se tenir sur le parcours à une distance raisonnable des joueurs, c'est-à-dire ne leur permettant pas de donner des conseils.

Toute infraction constatée entraînera, après un avertissement, la disqualification du joueur concerné.

FORME DE JEU

Stroke play /

A l'issue de l'épreuve, le nombre de joueurs correspondant au quota attribué pour chaque inter-région sera qualifié pour le Championnat de France des Jeunes. En cas d'égalité pour la dernière place qualificative, un play-off en trou par trou sera organisé.

Pour les joueurs qualifiés au Championnat de France des Jeunes :

Important : Les Ligues devront impérativement inscrire leurs joueurs qualifiés sur Extranet : <http://xnet.ffgolf.org> au plus tard 7 jours pleins avant le premier jour de l'épreuve (voir clôture § 1.1).

Les droits d'inscription s'élèvent à **40 euros par joueur**. Cette somme devra être réglée sur le site de la ffgolf par chaque joueur qualifié dès la fin des qualifications inter-régionales.

Quotas prévisionnels :

U12 Filles	U12 Garçons	Benjamines	Benjamins
6	11	4	9

Chaque Inter région (ITR) dispose de 2 places flottantes toutes catégories confondues (une ITR peut retirer jusqu'à 2 places dans une catégorie pour les ajouter dans une ou plusieurs autres).

- Mercredi 29 juin **ou** Samedi 2 juillet 2022 : Parcours de reconnaissance Gratuit
 - La réservation de la reconnaissance du Samedi 2 juillet est à faire auprès de sa Ligue respective. Aucune réservation directement auprès du Club.
- Dimanche 3 juillet 2022 :
 - 1^{er} tour de l'épreuve – 18 trous en strokeplay
- Lundi 4 juillet 2022 :
 - 2^{ème} tour de l'épreuve – 18 trous en strokeplay –
 - **Cut après 2 tours :**

	U12 Filles	U12 Garçons	Benjamines	Benjamins	
Cut	12	27	9	21	69

- Mardi 5 juillet 2022 :
 - 3^{ème} tour de l'épreuve – 18 trous en strokeplay
 - Remise de prix

PALMARES DES INTER REGIONS JEUNES

Depuis 2017, l'Inter région Ouest est composée de la Bretagne, des Pays de la Loire et du Centre Val de Loire.

Depuis 2019, la catégorie Minimes n'est plus incluse dans cette épreuve.

2021	Benjamins	Enzo Fernandez Mangas (Savenay)	Benjamins	Aubane Statiotis (St Samson)
	U 12 G.	Paul Mas (Cheverny)	U12 F.	Blanche Priou Kervella (La Freslonnière)
2020	Benjamins	Ewen Falcher (Lanniron Quimper)	Benjamins	Louise Dumay (Le Mans)
	U 12 G.	Maël Lethuillier (Ile d'Or)	U12 F.	Léa Giron (Ile d'Or)
2019	Benjamins	Tom Colombel (Bois d'O)	Benjamins	Lou Divet (Cicé Blossac)
	U 12 G.	Raphaël Jusseaume (Touraine)	U12 F.	Lou Fourdan (St Laurent)
2018	Minimes G.	Lucas Poupaert (Dinard)	Minimes F.	Adelice Coadar (Ile d'Or)
	Benjamins	Anis Le Jeune (Rennes)	Benjamins	Emma Falcher (Lanniron Quimper)
	U 12 G.	Alexandre Templereau (Cholet)	U12 F.	Clémence Razafinjato (Touraine)
2017	Minimes G.	Gauthier Pelaton (Orléans Limère)	Minimes F.	Lucile Tanvet (La Freslonnière)
	Benjamins	Paul Beauvy (Pléneuf Val André)	Benjamins	Violette Daudin (Picardière)
	U 12 G.	Louka Morin (Bourgenay)	U12 F.	Inès Archer (Cicé Blossac)

RENSEIGNEMENT SUR LE GOLF DE LA BAIE DE SAINT BRIEUC

Situé à quelques minutes des plages du Sud Goëlo, dans la baie de Saint-Brieuc, le golf de la Baie de St Brieuc vous propose un parcours de très grande qualité dans un cadre d'exception, protégé des vents marins et bénéficiant de la douceur du climat océanique.

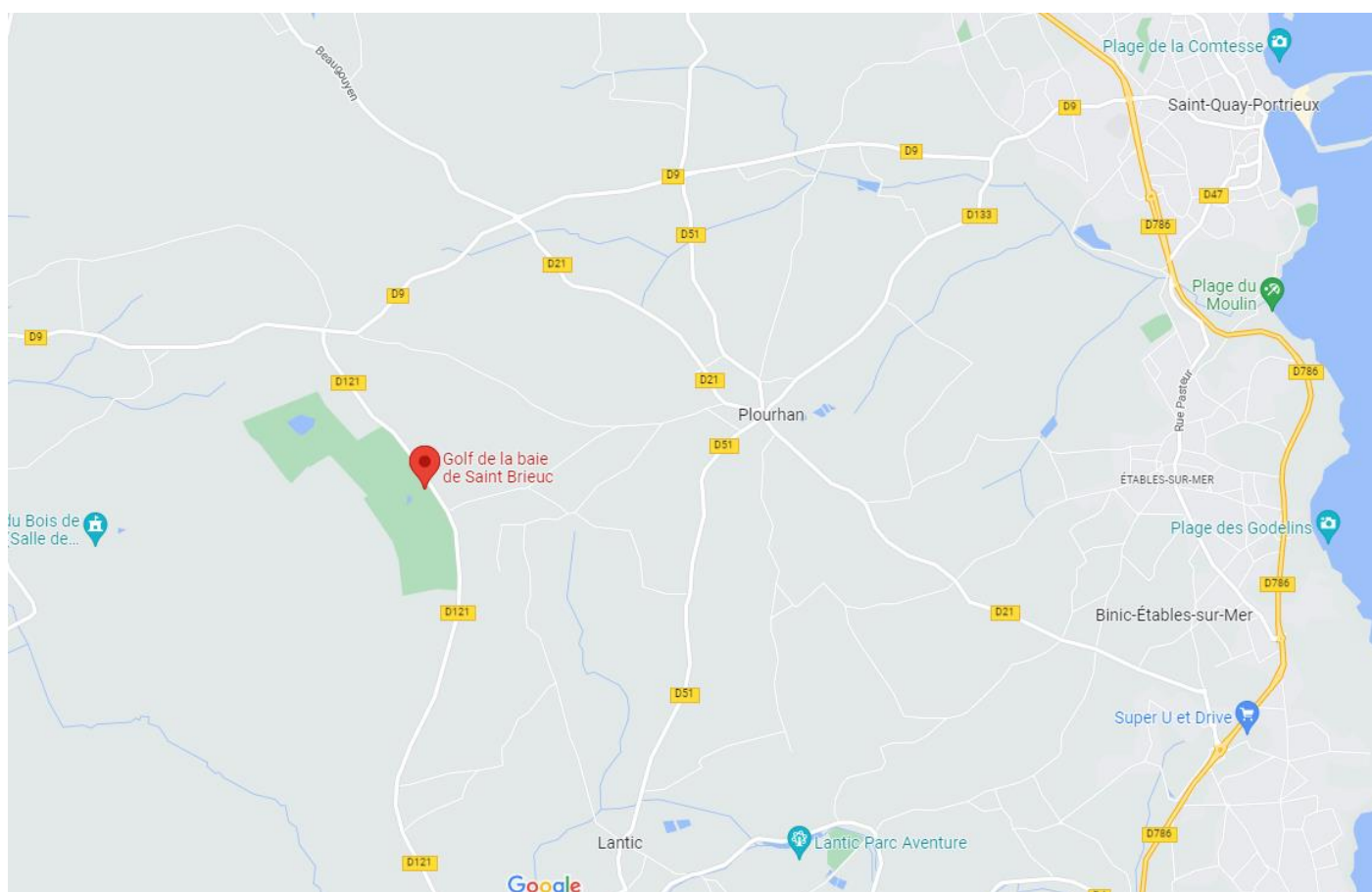
D'architecture moderne avec ses larges baies vitrées et sa façade bardée en châtaignier, le club house est totalement intégré dans le parcours de golf. Construit selon le label "maison passive", le bâtiment garantit un confort intérieur maximum, sans chauffage central.

La boutique (pro-shop) propose toute une gamme d'articles de golf, mais également une ligne de vêtements sportswear.

Le restaurant offre une vue panoramique sur le golf. Une salle de 95 m² est dédiée aux séminaires et repas de groupe.

Coordonnées :

Golf de la Baie de St Brieuc – Avenue des Ajoncs d'Or – 22410 LANTIC – Tél. 02 96 71 90 74



Le Club House du Golf de la Baie de Saint Briec, inauguré en 2016, a été conçu et construit avec un double impératif : respecter l'environnement et la sobriété énergétique.

Approche environnementale :

- Le bois trouve sa place dans la charpente, dans l'ossature du bâtiment et dans les aménagements intérieurs et extérieurs. Le bardage bois est en châtaignier, sans aucun traitement. Il habille autant les façades intérieures qu'extérieures.
- Ouate de cellulose et fibre de bois constituent l'essentiel de l'isolation. L'assainissement est réalisé par phyto-épuration dans un jardin dédié.
- Profitant de l'étendue de la toiture, l'étanchéité inclut une membrane photovoltaïque qui produit de l'électricité.
- Tous les grands arbres ont été conservés, notamment un frêne majestueux autour duquel le parking s'organise.



La sobriété énergétique :

L'idée de base était de construire un bâtiment sans système de chauffage central et de permettre aux seuls apports solaires de maintenir une température agréable même en hiver, grâce à une bonne isolation. Pour atteindre cet objectif, 5 grands principes constructifs ont été mis en œuvre :

- Installation de baies vitrées et de portes triples vitrages pour renforcer l'isolation thermique
- Suppression des ponts thermiques
- Etanchéité à l'air excellente
- Ventilation double flux avec récupération de chaleur à haut rendement
- Captation optimale de l'énergie solaire.

La certification Maison Passive (Passiv Haus) a été obtenue en avril 2016. Le bâtiment ne consomme que 13 KWh/m²/an de chauffage. L'appoint est assuré par un poêle à granulés installé dans le restaurant.



L'hôtel Ker Moor Préférence****, situé à Saint-Quay-Portrieux, a adhéré en 2012 au réseau Golfy. Il est l'hôtel partenaire privilégié du Golf de la Baie de Saint-Brieuc.

Sur présentation de la carte Golfy "Indigo" ou de la carte Golfy "Platine", vous bénéficierez de tarifs imbattables pour un hôtel de cette catégorie, à la situation exceptionnelle avec vue imprenable sur la mer.

Liste d'hébergements :

- <https://www.besurmer-tourisme.com/sejourner/hebergements/>
- <https://www.saintquayportrieux.com/ou-dormir/locations-vacances/>
- <https://www.falaisesdarmor.com/hebergements.html>



Sandwich et croque-monsieur

Assiette de frites

Boissons à emporter

Formule à 17.90 € (plat du jour et dessert)

Pensez- à réserver au 06 65 31 38 06 ou par mail leaufortuite@gmail.com



INFORMATIONS GENERALES

Accompagnateurs

Pendant tout le déroulement de ce championnat, les accompagnateurs quels qu'ils soient, parents, entraîneurs, dirigeants de clubs, etc... devront se tenir sur le terrain à une distance raisonnable des joueurs, c'est-à-dire ne leur permettant pas de donner des conseils.

Toute infraction constatée entraînera, après un avertissement, la disqualification du joueur concerné.

Cadets

Pendant tout le déroulement de ce championnat, les cadets ne sont pas autorisés.

Casquettes

Chaque joueur est prié d'ôter sa casquette au recording, au club-house et à l'accueil du Golf.

Chariots

Mise à disposition de chariots manuels au prix de 4,50 € / journée. **Attention, le nombre de chariots disponible à la location est limité.** Il est préférable d'apporter son chariot.

Merci de ranger les chariots dès la fin de votre parcours.

L'utilisation d'un chariot électrique n'est pas autorisée.

Epreuve « non-fumeur »

Il est interdit aux joueurs de fumer (cigarette/cigarette électronique).

Toute infraction sera assimilée à un comportement incorrect, pouvant conduire à une disqualification.

Heure officielle

Les pendules présentes au club house, au départ du trou n°1 et au recording afficheront l'heure officielle et seront votre repère pour les cadences de jeu.

Inscription

Via sa Ligue avant le Lundi 27 juin.

Practice

1 seau : 2 € (tarif exceptionnel spécial MIR)

Remises des Prix

- Mardi 5 juillet : les 3 premiers dans chaque catégorie recevront un prix.

BENJAMINS GARCONS

REPÈRE	Ben G																		TOTAL DISTANCE = 5712	
TROU	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18		
PAR	4	3	4	5	4	4	3	4	5	4	4	3	5	4	3	4	4	5		
HCP	5	4	3	8	1	6	9	2	7	5	1	8	6	4	9	2	7	3		
DIST	332	149	343	415	378	318	134	336	466	2871	351	316	148	436	326	137	360	325	442	2841
TPS	14	11	14	17	14	14	11	14	17	14	14	11	17	14	11	14	14	17		

SSS Mess

71.3

SSS Dame

0

Slope Mess

130

Slope Dame

0

BENJAMINE FILLES

REPÈRE	Ben F																		TOTAL DISTANCE = 4776	
TROU	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18		
PAR	4	3	4	5	4	4	3	4	5	4	4	3	5	4	3	4	4	5		
HCP	5	4	3	8	1	6	9	2	7	5	1	8	6	4	9	2	7	3		
DIST	294	130	310	360	268	229	114	252	373	2330	308	302	136	379	263	117	307	266	368	2446
TPS	14	11	14	17	14	14	11	14	17	14	14	11	17	14	11	14	14	17		

SSS Mess

0

SSS Dame

71.9

Slope Mess

0

Slope Dame

123

U12 GARCONS

REPÈRE U12 G ▼ TOTAL DISTANCE = 5014

TROU	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18		
PAR	4	3	4	5	4	4	3	4	5	4	4	3	5	4	3	4	4	5		
HCP	5	4	3	8	1	6	9	2	7	5	1	8	6	4	9	2	7	3		
DIST	294 130 310 360 309 281 114 317 409									2524	308 302 136 379 263 117 307 266 412									2490
TPS	14	11	14	17	14	14	11	14	17	14	14	11	17	14	11	14	14	17		

SSS Mess

69.3

SSS Dame

0

Slope Mess

125

Slope Dame

0

U12 FILLES

REPÈRE U12 F ▼ TOTAL DISTANCE = 4361

TROU	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18		
PAR	4	3	4	5	4	4	3	4	5	4	4	3	5	4	3	4	4	5		
HCP	5	4	3	8	1	6	9	2	7	5	1	8	6	4	9	2	7	3		
DIST	256 92 265 317 268 229 114 252 373									2166	259 269 76 334 225 117 307 240 368									2195
TPS	14	11	14	17	14	14	11	14	17	14	14	11	17	14	11	14	14	17		

SSS Mess

0

SSS Dame

69.9

Slope Mess

0

Slope Dame

118

4.3 DONNEES PERSONNELLES / DONNEES SPORTIVES

Dans le cadre de leur adhésion à la ffgolf (licence) et des manifestations sportives auxquelles ils participent, les données sportives de tous les compétiteurs participant à une compétition organisée ou autorisée par la ffgolf font l'objet d'un traitement informatisé.

Les données recueillies sont, notamment, les suivantes :

- Résultats en compétitions ;
- Enregistrement des certificats médicaux et/ou des attestations de réponses négatives au questionnaire de santé) ;
- Gestion des index, moyenne stroke play, classements aux différents mérites, suivi de performances des joueurs de haut niveau

Durée de conservation selon le traitement : 30 ans à compter de la dernière prise de licence sauf volonté d'être radié. En ce cas l'ensemble des données sportives seront définitivement perdues par le licencié (dernier index, titulaire d'un Pass carte verte) et feront l'objet d'un archivage définitif.

Destinataire des données : Services fédéraux / organes déconcentrés (ligues et Comités départemental et club dans lequel la licence a été prise) / prestataires aux fins de dispense de nos services (prestataires techniques de gestion des données sportives)

Si le licencié est classé dans un des mérites nationaux, ses données sportives (résultats de compétition) sont visibles sur le Site internet de la ffgolf

Si un club ou un organisateur de compétitions souhaite publier les résultats sur le Site Internet de la ffgolf, les résultats du licencié sont visibles de tout visiteur

EXERCICE DU DROIT D'ACCES, MODIFICATIONS OU SUPPRESSION – FORMALISATION DES REQUETES AUPRES DE LA FFGOLF

Conformément à la [loi « informatique et libertés »](#) et au règlement général de protection des données (RGPD) :

- Toute personne ayant communiqué des données personnelles à la ffgolf peut exercer son droit d'accès aux données le concernant, les faire rectifier, les supprimer, les limiter, selon les situations s'y opposer en contactant le Délégué à la Protection des Données - dpo@ffgolf.org ou ffgolf – 68, rue Anatole France – 92309 Levallois-Perret.
- Vous avez également droit de recevoir les données personnelles vous concernant dans un format structuré, couramment utilisé et lisible sur ordinateur et le droit de transmettre ces données à un autre responsable du traitement.
- Pour ce faire, la ffgolf a désigné un délégué à la Protection des données de la ffgolf à qui les requêtes doivent être formulées en utilisant l'adresse e-mail suivante : dpo@ffgolf.org ou par voie postale à ffgolf – 68, rue Anatole France - 92309 Levallois-Perret
- Votre demande sera traitée sous 30 jours.

Les licenciés ont la possibilité de consulter les données d'identifications les concernant sur leur Espace licencié et, selon le type de données, les modifier.

Par ailleurs, les licenciés ont à tout moment la possibilité d'exercer leur droit d'opposition et de restriction en se plaçant sur :

- **Liste rouge** : Si vous ne souhaitez pas recevoir d'informations de la ffgolf (newsletters ou informations sur les offres des partenaires fédéraux réservés aux licenciés) ;
- **Liste orange** : qui concerne l'affichage sur le Site Internet de la ffgolf de vos coordonnées (NOM / PRENOM) dans les pages de départs ou de résultats de compétitions organisées par la ffgolf ou transmises par les clubs. Si vous ne souhaitez pas que votre nom soit publié sur ces pages, vous pouvez vous placer sur liste orange.

4.3 DONNEES PERSONNELLES / DONNEES SPORTIVES

Dans le cadre de leur adhésion à la ffgolf (licence) et des manifestations sportives auxquelles ils participent, les données sportives de tous les compétiteurs participant à une compétition organisée ou autorisée par la ffgolf font l'objet d'un traitement informatisé.

Les données recueillies sont, notamment, les suivantes :

- Résultats en compétitions ;
- Enregistrement des certificats médicaux et/ou des attestations de réponses négatives au questionnaire de santé ;
- Gestion des index, moyenne stroke play, classements aux différents mérites, suivi de performances des joueurs de haut niveau

Durée de conservation selon le traitement : 30 ans à compter de la dernière prise de licence sauf volonté d'être radié. En ce cas l'ensemble des données sportives seront définitivement perdues par le licencié (dernier index, titulaire d'un Pass carte verte) et feront l'objet d'un archivage définitif.

Destinataire des données : Services fédéraux / organes déconcentrés (ligues et Comités départemental et club dans lequel la licence a été prise) / prestataires aux fins de dispense de nos services (prestataires techniques de gestion des données sportives)

Si le licencié est classé dans un des mérites nationaux, ses données sportives (résultats de compétition) sont visibles sur le Site internet de la ffgolf

Si un club ou un organisateur de compétitions souhaite publier les résultats sur le Site Internet de la ffgolf, les résultats du licencié sont visibles de tout visiteur

EXERCICE DU DROIT D'ACCES, MODIFICATIONS OU SUPPRESSION – FORMALISATION DES REQUETES AUPRES DE LA FFGOLF

Conformément à la [loi « informatique et libertés »](#) et au règlement général de protection des données (RGPD) :

- Toute personne ayant communiqué des données personnelles à la ffgolf peut exercer son droit d'accès aux données le concernant, les faire rectifier, les supprimer, les limiter, selon les situations s'y opposer en contactant le Délégué à la Protection des Données - dpo@ffgolf.org ou ffgolf – 68, rue Anatole France – 92309 Levallois-Perret.
- Vous avez également droit de recevoir les données personnelles vous concernant dans un format structuré, couramment utilisé et lisible sur ordinateur et le droit de transmettre ces données à un autre responsable du traitement.
- Pour ce faire, la ffgolf a désigné un délégué à la Protection des données de la ffgolf à qui les requêtes doivent être formulées en utilisant l'adresse e-mail suivante : dpo@ffgolf.org ou par voie postale à ffgolf – 68, rue Anatole France - 92309 Levallois-Perret
- Votre demande sera traitée sous 30 jours.

Les licenciés ont la possibilité de consulter les données d'identifications les concernant sur leur Espace licencié et, selon le type de données, les modifier.

Par ailleurs, les licenciés ont à tout moment la possibilité d'exercer leur droit d'opposition et de restriction en se plaçant sur :

- Liste rouge : Si vous ne souhaitez pas recevoir d'informations de la ffgolf (newsletters ou informations sur les offres des partenaires fédéraux réservés aux licenciés) ;
- Liste orange : qui concerne l'affichage sur le Site Internet de la ffgolf de vos coordonnées (NOM / PRENOM) dans les pages de départs ou de résultats de compétitions organisées par la ffgolf ou transmises par les clubs. Si vous ne souhaitez pas que votre nom soit publié sur ces pages, vous pouvez vous placer sur liste orange.

Le licencié peut se placer sur liste rouge / liste orange directement sur son Espace licencié ou en formulant la demande auprès du délégué à la protection des données : dpo@ffgolf.org

Les licenciés ayant déjà fait valoir leurs droits au placement sur liste rouge ou sur liste orange n'ont pas à renouveler leur demande.

Limites :

- Certaines informations doivent obligatoirement être transmises par la ffgolf (y compris si le licencié est placé sur liste rouge) conformément à ses obligations statutaires ou légales pour, notamment, sans que cette liste ne soit limitative : confirmation de la prise ou du renouvellement de licence, enregistrement des certificats médicaux ou des attestations relatives aux questionnaires de santé, obligation d'informations en matière d'assurance, informations liées aux prélèvements automatiques, modifications législatives (certificat médical), etc.
- Les licenciés figurant sur les différents mérites sportifs ne peuvent se placer sur liste orange.

Pour plus d'informations sur ce sujet : <https://www.ffgolf.org/Mentions-legales-Conditions-generales-d-utilisation>

4.4 DROIT A L'IMAGE

En tant que participants à des compétitions fédérales :

Les joueurs et, le cas échéant leurs représentants légaux, autorisent la ffgolf à exploiter les droits d'utilisation de leurs « Attributs de la Personnalité » dans le cadre de leurs participations aux épreuves auxquelles ils participent.

Les « Attributs de la Personnalité » du sportif désignent au sens de la présente autorisation :

- L'image sous toutes ses formes ;
- La signature ;
- Le nom ;
- La voix ;
- Les résultats sportifs.

L'utilisation des Attributs de la Personnalité est autorisée sur tout support, tout format et par tout moyen connu ou à connaître.

Cette autorisation emporte la possibilité pour la ffgolf d'apporter à toute fixation d'un Attribut de la Personnalité et notamment de son image avec toute adjonction, suppression et/ou modification qu'elle jugera utile dès lors qu'elle n'entraîne aucun préjudice pour moi-même.

L'autorisation d'utilisation des Attributs de la Personnalité est accordée pour une exploitation, dans le cadre de la promotion de la ffgolf, des compétitions organisées, des joueurs, de ses produits et de ses services, à destination de ses clubs et licenciés, partenaires et médias, autres organismes sportifs nationaux ou internationaux sur les supports suivants : Presse, affiches, affichettes, cartes postales, télévision, quel que soit son mode de diffusion (par voie hertzienne, par satellite, par Internet, ...) cinéma, radio, Internet, messages, SMS, MMS et/ou vocaux, PLV, support vidéographique et/ou photographique et/ou multimédia (CD, DVD ...).

Elle est consentie librement et sans contrepartie, notamment financière, et ce quelles que soient la nature et l'importance de la diffusion.

La présente autorisation est personnelle et incessible.

Elle est valable pour une durée indéterminée et dans le monde entier et pourra être révoquée à tout moment.

Ligue de Bretagne de Golf

104 rue Eugène Pottier - 35000 RENNES

Tél. 02 99 31 68 80

ligue.bretagne.golf@wanadoo.fr

<http://liguebretanegolf.org/>



ffgolf®